



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 21566

Texte de la question

M. David Habib alerte Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur les événements graves qui secouent le Tibet depuis le 10 mars dernier. Depuis la répression sanglante contre le peuple tibétain lors des dernières manifestations, les emprisonnements se multiplient. On évoque plusieurs milliers d'arrestations. On vient notamment d'apprendre la condamnation du dissident chinois Hu Jia, «coupable» de défendre la liberté de conscience et d'expression dans son pays. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les démarches que le Gouvernement a entreprises ou compte entreprendre auprès du gouvernement chinois pour faire cesser ces atteintes aux droits de l'homme.

Texte de la réponse

La France est particulièrement attentive à l'évolution de la situation des droits de l'homme en Chine, et a suivi de près les événements qui ont secoué le Tibet au cours des derniers mois. Le ministre des affaires étrangères et européennes et la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme ont rencontré les représentants du Dalaï Lama, les associations pro-tibétaines ainsi que l'émissaire du président chinois, M. Zhao Jinjun. Le gouvernement français considère que seul le dialogue permettra de parvenir à une situation durable dans le cadre de la République populaire de Chine. Nous l'avons dit aux responsables chinois. La reprise du dialogue entre les autorités chinoises et les représentants du Dalaï Lama, le 4 mai dernier, à Shenzhen (Chine du Sud) est une étape importante que nous soutenons pleinement. Les deux parties ont annoncé la poursuite de ce dialogue en juin. La France espère que les espoirs suscités par ce dialogue se manifesteront par des avancées concrètes. La secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme, Mme Rama Yade, a écrit à son homologue chinois pour exprimer son inquiétude concernant les dernières arrestations. Elle a exprimé le 3 avril, « sa sérieuse déception » lors de la condamnation de Hu Jia. De manière plus générale, la situation des droits de l'homme est suivie avec la plus grande attention par la France ainsi que ses partenaires européens. Nous évoquons le sujet des droits de l'homme à titre bilatéral mais également dans le cadre du dialogue entre l'Union européenne et la Chine sur les droits de l'homme. Lors de la dernière session de ce dialogue biannuel qui a eu lieu le 15 mai en Slovénie, ces questions ont été abordées.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21566

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3350

Réponse publiée le : 1er juillet 2008, page 5639